

Compte rendu du conseil municipal du 16/02/22

Absents Jean Louis RICHIN

1) Encaissement de chèque

Le CM accepte la somme de 281.16 € pour le remboursement du bris de glace du tracteur

2) Eoliennes

Le CM rappelle qu'il a déjà refusé l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la commune. Après avoir délibéré, il donne un avis défavorable sur la commune de Laroche près Feyt et les alentours. Il rappelle aussi qu'il est contre le principe du développement éolien dans notre région.

3) Parcours de santé

Le CM prévoit la somme de 11 446 € pour les travaux du parcours santé et demande deux subventions :

- DETR : 3583 €
- CG : 5973 €

4) Voirie 2022

Mr le Maire présente au CM un devis des travaux de voirie pour 2022 de 183 444 € (Route d'Angoilas, chemin des Coignes, chemin de la Chatonnier)

Il demande de fixer les priorités car on ne peut pas faire tous ces travaux.

Le CM décide de retenir la route d'Angoilas et le chemin de Chatonnier.

5) Liste affouagères à Angoilas

Le Maire propose au CM de rédiger la liste affouagère pour la section d'Angoilas. Il ajoute qu'un règlement d'affouage (bois sur pied) et désigne comme garants :

ROCHON Christian
BRUNET Alexis
COMBAS Guy
QUEYRUT Bernard

La liste affouagère pour 2022 est :

ROCHON Christian	FOURNIER Eugénie
BRUNET Alexis	VALLENTE Richard
COMBAS Guy	ANDOCHE Fabrice
QUEYRUT Bernard	WASZAK Claude

Le CM demande à chaque affouagiste de signer le règlement

6) Questions diverses

- Le CM prévoit de changer l'équipement informatique de l'école.
- Recensement : tout se déroule normalement et il est bientôt terminé.

- Adressage : prochaine réunion le mardi 8 Mars à 10h (pour le nom des rues)
- Cressensat : faut-il isoler par l'extérieur ? U ne prochaine réunion aura lieu avec l'architecte.